quand vous avez dix à douze sacs de blé, quelques haches, rassades, chaudières, ou autres choses semblables. Il a des villes à lui plus que vous n'êtes d'hommes dans tous ces pays, à cinq cents lieues à la ronde; dans chaque ville il y a des magasins où l'on trouverait des haches assez pour couper tous vos bois, des chaudières pour cuire tous vos orignaux, et de la rassade pour emplir toutes vos cabanes; sa maison est plus longue qu'il n'y a d'ici au haut du Sault (plus de demi-lieue), plus haute que les plus grands de vos arbres, et elle contient plus de familles que la plus grande de vos bourgades n'en peut comprendre... Réjouissez-vous, car c'est lui, c'est ce grand Roy qui sera désormais votre protecteur et votre père ».

Les chefs des nations répondirent par d'unanimes approbations.

Monsieur de Saint-Lusson prit la parole après le Père Allouëz. Il s'exprima « d'une façon guerrière et éloquente », et assura les nations réunies de la protection du Roy.

Toute la cérémonie se termina par « un beau feu de joye, qui fut allumé le soir, et où le « Te Deum » fut charté pour remercier Dieu, au nom de ces pauvres peuples, de ce qu'ils estoient à présent les sujets d'un si grand et si puissant Monarque ».

On avait échangé des présents de part et d'autre, et l'on peut juger de la valeur de ceux que reçut le subdélégué par le passage suivant d'une lettre de Talon, datée du 2 novembre 1671:

« Le sieur de Saint-Lusson est revenu après avoir poussé jusqu'à près de cinq ceus lieues d'icy, planté la Croix et arboré les armes du Roy en présence de dix-sept nations sauvages assemblées de toutes parts à ce sujet, toutes lesquelles se sont volontairement soumises à la domination de Sa Majesté qu'elles regardent uniquement comme leur souverain et protecteur...

» Le voyage que le dit sieur de Saint-Lusson a fait pour la découverte de la Mer du Sud comme pour celle de la mine de cuivre ne coustera rien au Roy. Je n'en mets rien dans mes estats parce qu'ayant fait des présents aux Sauvages des terres desquels il a pris possession, il en a réciproquement reçu d'eux en castors qui peuvent remplacer la dépense ».

Bacqueville de la Potherie, dans son « Histoire de l'Amérique Septentrionale », donne des détails additionnels assez curieux sur la cérémonie du 14 juin 1671 :

« Le subdélégué (1), dit-il, attacha ensuite au poteau une plaque de fer sur laquelle les armes du Roy étaient peintes. Il en fit un procès-verbal où il fit signer toutes les nations, qui pour leur seing mirent des marques de leur famille; les uns mettoient un castor, les autres une loutre, un éturgeon, un chevreuil ou un orignac. On fit d'autres procès-verbaux qui ne furent signés que des Français qui y assistèrent. On en glissa adroitement un entre le bois et la plaque, qui y demeura peu de temps,

<sup>(1)</sup> La Potherie ne mentionne même pas le nom de Saint-Lusson, et semble vouloir faire jouer le rôle principal à Nicolas Perrot dans toute cette cérémonie.

car à peine fut-on séparé qu'ils déclouèrent la plaque, jctèrent le procès-verbal au feu, et rattachèrent les armes du Roy, craignant que cette écriture ne fust un sort qui feroit mourir tous ceux qui habiteroient ou fréquenteroient cette terre. Le subdélégué eut ordre, après la prise de possession, de faire la découverte d'une mine de cuivre au lac Supérieur, en la rivière Antonagan, mais sa conduite fut si irrégulière dans cette entreprise, pour ne rien dire de plus fort, que je me contenterai de rapporter qu'on le fit passer dans la Cadie pour le renvoyer en France » (1).

Ces dernières lignes, si elles étaient d'un homme impartial, donneraient peut-être l'explication de l'apparente parcimonie de Talon à l'égard de Saint-Lusson.

La Potherie continue:

« La découverte de la mer du Sud tenoit fort à cœur à M. Talon, qui jeta les yeux sur le sieur Jolliet pour en faire la tentative. Il (Jolliet) avoit voyagé chez les Outaouacks; les connoissances qu'il avoit déjà de ces païs pouvoient lui donner assez de lumière pour faire cette découverte. Son voyage ne fut qu'un enchaînement d'aventures qui feroient seules un volume; mais pour couper court, il pénétra jusques aux Akancas, qui de-

<sup>(1)</sup> M. de Saint-Lusson s'embarqua pour la France cette année même (1671) sur le « Saint-Jean-Baptiste », et arriva à Dieppe le 10 janvier 1672. Il conduisait avec lui un orignal vivant, âgé d'environ six mois, un renard et douze grandes outardes, qu'il s'empressa d'aller présenter au Roi. Ce navire, qui était de trois cents tonneaux, portait dix mille livres de castor, valant alors quatre francs et demi la livre, quatre cents peaux d'orignaux, diverses pierres, du bois, de la poix et beaucoup d'autres productions du pays ». — Note de l'abbé Faillon.

meurent à trois cens lieues de l'embouchure du Mississipi » (1).

Jolliet avait rédigé des cartes très précises des régions qu'il avait parcourues dans ses deux premiers voyages chez les Outaouacs; les nombreux portages, chutes, rapides, lacs et rivières des pays qu'il avait traversés y étaient indiqués avec soin, et ce fut sans doute ces importants travaux de cartographie, comme aussi sa connaissance des langues huronne et algonquine, son courage, sa probité, son instruction, son tact, qui valurent au jeune explorateur canadien d'être choisi par Talon et Frontenac pour une mission aussi exceptionnellement difficile que celle d'aller à la découverte d'un passage conduisant à la Mer du Sud (2).

(1) La bourgade d'Akansea, où se rendit Jolliet, n'était éloignée que de cent lieues du golfe du Mexique, en ligne droite.

(2) « Ils ne se trompèrent pas dans le choix qu'ils firent du sieur Jolliet, car c'est un jeune homme, natif de ce pays, qui avait pour un tel dessein tous les avantages qu'on peut souhaiter. Il a l'expérience, et la connaissance des langues du pays des Outaouas, où il a passé plusieurs années ; il a la conduite et la sagesse qui sont les principales parties pour faire réussir un voyage également dangereux et difficile. Enfin, il a le courage, pour ne rien appréhender où tout est à craindre ; aussi a-t-il rempli l'attente qu'on avait de lui, et si, après avoir passé mille sortes de dangers, il ne fût venn malheureusement faire naufrage au port, son canot ayant tourné au-dessous du Sanlt-Saint-Louis, proche de Montréal, où il a perdu et ses hommes et ses papiers, et d'où il n'a échappé que par une espèce de miracle, il ne laisscrait rien à sonhaiter au succès de son voyage ». (Introduction au « Récit des voyages et découvertes du P. Jacques Marquette ». — « Relations inédites de la Nouvelle-France », volume II, page 242, édition Douniol).

Dans sa « Relation de la découverte de la Mer du Sud », le Père Dablon, supérieur général des Missions de la Compagnie de Jésus, écrit de Québec, à la date du 1<sup>er</sup> août 1674 :

« Il y a deux ans que M. le comte de Frontenac, notre gouverneur, et M. Talon, alors notre intendant, jugèrent qu'il était important de s'appli-

A Québec, on connaissait de nom la rivière Mississipi, et l'on savait que sa course générale, dans sa partie supérieure, était du nord au sud; mais où cette rivière allait-elle déverser ses eaux? Etait-ce dans le golfe du Mexique? était-ce dans le golfe de Californie? était-ce vers le côté nord-est de la Floride? C'est ce mystère qu'il s'agissait de pénétrer.

L'idée de cette exploration appartenait à l'intendant, dont l'initiative éclairée portait sur tous les sujets, et qui avait conçu pour la Nouvelle-France des projets d'une ampleur digne du grand siècle. Cette idée avait plu au roi, qui avait conseillé d'offrir de fortes récompenses à quiconque découvrirait une voie de communication fluviale avec la Mer du Sud (1).

Quant à la politique d'une Nouvelle-France agrandie, elle pouvait avoir des avantages, mais aussi de graves inconvénients. C'est ce qu'avait compris Colbert, qui, dans une lettre adressée à Talon dès le 5 avril 1666, avait signalé les dangers d'une expansion trop rapide. Aussi, tout en encourageant les expéditions qui avaient pour but d'attacher les peuplades sauvages à la France ou de

quer à la découverte de la mer du Midi, après celle qui a été faite de la mer du Nord... Dans ce dessein, ils ne purent choisir personne qui eût de plus belles qualités que le sieur Jolliet, qui avait déjà fait plusieurs voyages dans ces contrées-là. Et de fait, il s'est acquitté de cette commission avec toute la générosité, toute l'adresse et toute la conduite qu'on pouvait souhaiter.

<sup>»</sup> Étant arrivé aux Outaouas, M. Jolliet se joignait au P. Marquette qui l'attendait pour cela, et qui depuis longtemps préméditait cette entreprise, l'ayant bien des fois concertée ensemble ».

<sup>(1)</sup> Lettre de Colbert à Talon, écrite de Saint-Germain et datée du 4 juin 1672.

trouver un passage pour communiquer avec la mer de Chine, le ministre de Louis XIV demeura toujours hostile aux essais de colonisation lointaine. Ce qu'il fallait, c'était la consolidation des premiers établissements, c'était la colonisation « de proche en proche », pour employer les termes mêmes des instructions données par le roi au comte de Frontenac (7 avril 1672). Les voyages officiels comme ceux de Saint-Lusson et de Louis Jolliet avaient donc un but autre que celui d'une colonisation immédiate.



## CHAPITRE TROISIÈME

Louis Jolliet envoyé par Frontenac à la découverte du Mississipi. — Il se rend en canot d'écorce à Michillimakinac (automne de 1672). — Le Père Jacques Marquette. — Bibliographie. — Commencement du récit de la découverte du Mississipi. — Au pays de la Folle Avoine (1673).

A navigation du Saint-Laurent, au dix-septième siècle, se faisait dans des vaisseaux, bateaux, barques, chaloupes et autres embarcations en bois, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'à Montréal. A partir de Montréal, où, plus exactement, de Lachine, la navigation vers l'ouest se faisait presque exclusivement en « canots sauvages » ou canots d'écorce de bouleau.

Ce genre d'embarcation est encore en usage au Canada; mais les canots d'écorce modernes sont souvent plus courts ou plus renflés du milieu que ceux dont se servaient les premiers explorateurs franco-canadiens; du moins il paraît en être aiusi si l'on s'en rapporte à la description qu'a donnée Gallinée des canots d'autrefois, dans le récit de son voyage de 1669-70 au sault Sainte-Marie. Ce sont, dit-il, « de petits canots d'écorce de bouleau d'environ vingt pieds de long et deux pieds de large, renforcés dedans de varangues et lisses de cèdre

fort minces, en sorte qu'un homme le porte aisément, quoique ce bateau puisse porter quatre hommes et huit ou neuf cents livres pesant de bagage. Il s'en fait qui portent jusqu'à dix ou douze hommes avec leur équipage, mais il faut deux ou trois hommes pour les porter. Cette façon de voyager fait la navigation la plus commune et la plus commode de ce pays, quoiqu'il soit vrai de dire que, quand on est dans un de ces bastiments, on est toujours, non pas à un doigt de la mort, mais à l'épaisseur de cinq ou six feuilles de papier ».

Le grand canot d'écorce moderne a environ vingt pieds de long et trente pouces de large; le petit canot a environ douze pieds de long et vingt-quatre pouces de large.

Gallinée continue : « Il n'y a que les peuples qui parlent algonquin qui bastissent bien ces canots. Les Iroquois se servent pour leurs canots de toutes sortes d'escorces, hormis de celle de bouleau, et bastissent des canots mal faits et fort pesants, qui ne durent au plus qu'un mois, au lieu que ceux des Algonquins, estant conservez, durent cinq à six ans... Il faut se tenir tout le temps qu'on est dans ces canots à genoux ou assis, prenant garde de bien garder l'équilibre, car ces bastiments si légers qu'un poids de vingt livres sur un bord plus que sur l'autre est capable de les faire tourner, mais si prestement qu'à peine a-t-on le temps de s'en garantir. Leur fragilité est si grande que de porter un peu sur une pierre ou d'y aborder un peu lourdement est capable de faire un trou, qu'on peut, à la vérité, accommoder avec du bray.

» La commodité de ces canots est grande dans ces rivières qui sont toutes pleines de cataractes ou chutes d'eau et de rapides par lesquels il est impossible de passer aucun bateau, auxquels, quand on est arrivé, on charge canot et bagage sur les épaules, et on va par terre jusques à ce que la navigation soit belle; et pour lors on remet son canot à l'eau et on se rembarque ».

Ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent, ce ne fut pas à un marin de la vieille France que Talon s'adressa pour être le chef de l'exploration qui devait être couronnée par la découverte du Mississipi ; ce fut à un simple traiteur canadien. Il est vrai que ce traiteur était aussi un très bon canoteur, au témoignage de Hennepin, qui, par exception, pouvait bien dire une fois la vérité; — que ce canoteur avait des connaissances astronomiques, savait dresser des cartes des pays qu'il parcourait, parlait plusieurs langues et avait déjà affronté bien des périls. L'illustre intendant qui avait partagé avec ce jeune Canadien les honneurs d'une discussion sur la logique, en 1666, ne l'avait jamais perdu de vue. Il le savait droit, intelligent, courageux, et le tenait en particulière estime.

On sait que M. Talon obtint la permission de retourner en France en 1672, et qu'il quitta Québec en même temps que le gouverneur M. de Courcelles. Le successeur de ce dernier, — Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac, — arriva à Québec au mois de septembre de cette même année (1672), et y rencontra l'intendant,

dont il devait continuer l'administration pendant un certain temps (1).

Talon fit part à Frontenac des intentions du roi et de Colbert relativement aux affaires de la colonie et aux explorations lointaines; et ce fut ainsi que le nouveau gouverneur apprit le nom de Louis Jolliet et ce que l'on pouvait attendre de ce jeune « créole » (2).

Jolliet reçut les instructions de Frontenac (3); il consentit à se charger de l'exploration projetée, et partit pour Montréal afin d'y compléter ses préparatifs de voyage. Il importait de ne pas perdre de temps et d'arriver au poste de Michillimakinac, à l'entrée du « goulot » qui relie le lac Huron au lac Michigan, avant la saison de l'hiver (4). Il s'occupa donc sans délai de se procurer

<sup>(1)</sup> Jusqu'à l'arrivée de M. Jacques Duchesneau, en 1675. « Homme d'action, M. de Frontenac entra avec énergie dans l'exercice des fonctions de gouverneur et d'intendant ; à la cour, on n'avait pas nommé de successeur à M. Talon, soit parce qu'on n'y était pas assuré du retour de celui-ci, soit parce qu'on craignait que le caractère impérieux de Frontenac ne lui permît pas de se coutenter patiemment d'une autorité partagée ».

— Ferland, Cours d'Histoire du Canada, vol. II, page 88.

<sup>(2)</sup> Charlevoix a employé ce mot pour désigner les Franco-Canadiens.

<sup>(3)</sup> D'après ces instructions, Jolliet devait passer par le pays des Maskoutens pour atteindre la vallée du Mississipi. Frontenac écrivit à Colbert le 2 novembre 1672 : «M. Talon a aussi jugé expédient pour le service d'envoyer le sieur Jolliet à la descouverte de la mer du Sud, par le pays des Maskoutens et la grande rivière qu'ils appellent Mississipi, qu'on croît se descharger dans la mer de Californie. C'est un homme fort entendu dans ces sortes de descouvertes et qui a desjà esté jusques auprès de cette grande rivière »...

<sup>(4)</sup> Lorsque Jolliet se rendit à la mission de Michillimakinac, en 1672, cette mission était « sise non pas dans l'île de ce nom, mais sur le côté nord à l'opposite ».

<sup>«</sup> Michillimakinac est une Isle fameuse en ces contrées, de plus d'une, lieue de diametre, et escarpée en quelques endroits de si hauts rochers qu'elle se fait descouvrir de plus de douze lieues de loing. Elle est placée

un bon canot et des canotiers habiles, de faire la provision ordinaire de farine et de viande séchée, puis d'acheter des articles de fabrication française pour donner en présents aux chefs des nations inconnues vers lesquelles il allait se diriger. Il n'oublia pas les instruments d'astronomie et tout ce qu'il fallait pour dresser des cartes et écrire son journal de voyage. Profitant des derniers beaux jours de l'automne de 1672, il se mit en route avec ses canotiers, plongeant d'une main habile son aviron dans l'onde transparente, guidant d'un bras et d'un œil sûrs la légère embarcation qui devait franchir des centaines de lieues en quelques semaines, se cabanant le soir sur les rives désertes des lacs et des rivières, faisant « portage » pour éviter les rapides, puis, le canot remis à flot, reprenant sans tarder la navigation interrompue.

Il y avait près de cinquante portages à faire pour se rendre de Montréal à Michillimakinac. On pouvait en éviter une quinzaine au retour, en sautant les rapides en canot, lorsque l'opération n'était pas trop périlleuse (1).

Dès le 8 décembre 1672 (2), Jolliet arriva à Michillima-

justement dans le détroit par lequel le Lac des Hurons et celui des Illinois (Michigan) ont communication. C'est la clef et comme la porte pour tous les peuples du Sud, comme le Sault, (entre le lac Huron et le lac Supérieur) l'est pour ceux du Nord, n'y ayant en ces quatiers que ces deux passages par eau, pour un très grand nombre de nations... si elles veulent se rendre aux habitations françoises ». (Relat. des Jésuites, année 1671, page 36).

Les eaux de Michillimakinac étaient réputées les plus poissonneuses de tous ces pays.

(1) Dans tout son voyage au pays des Illinois (1672-74) Jolliet sauta quarante-denx rapides.

(2) « Le jour de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, que j'avais toujours invoquée depuis que suis en ce pays des Outaouacs pour obtenir de Dieu la grâce de pouvoir visiter les nations qui sont sur la rivière Mis-

kinac, à la mission de Saint-Ignace des Hurons (1), fondée par le Père Jacques Marquette l'année précédente. Il avait fait un trajet de plus de trois cent cinquante lieues en canot d'écorce!

Le Père Marquette l'accueillit avec effusion. Ce religieux « au cœur doux et bon », comme dit Bancroft, était né à Laon, en France, en 1637, et était entré dans l'ordre des Jésuites à l'âge de dix-sept ans. Il avait trente-six ans, et Jolliet vingt-huit, lors du voyage de découvertes qu'ils firent ensemble en 1673.

Le récit de ce voyage, écrit par Jolliet, fut perdu, — englouti dans les flots du Saint-Laurent au-dessous du saut Saint-Louis, près de Montréal, au moment où l'explorateur allait toucher au terme de son voyage, — vers la mi-juillet de l'année 1674 (2). Marquette, qui avait lui-même pris des notes sur les choses qu'il avait plus particulièrement remarquées, écrivit, vers les mois de septembre et octobre de la même année, par ordre de son supérieur, le Père Dablon, une relation très intéressante de son voyage au pays du Mississipi depuis l'embouchure de la rivière Miskonsing (Wisconsin) jusqu'à la bourgade d'Akanséa, près de l'embouchure de la rivière Arkansas.

Cette relation a été fort heureusement conservée. Elle

sissipi, fut justement celui auquel arriva M. Jolliet ». (Récit du P. Marquette, édition Douniol.)

<sup>(1)</sup> Les Hurons de la nation du Pétun. (Les Etiontates.)

<sup>(2)</sup> Presque tous les auteurs disent que l'accident eut lieu vers la miaoût; cela est inexact. Le Père d'Ablon fait une mention spéciale de ce naufrage dans sa « Relation de la découverte de la mer du Sud », laquelle fut envoyée en France le 1er août 1674.

fut publiée une première fois dans un volume de Thévenot, sous le titre: «Voyage et découverte de quelques pays et nations de l'Amérique Septentrionale, par le P. Marquette et Sr Jolliet — MDCLXXXI, Paris. — Avec privilège du Roy »...; puis fut réédité par O. Rich, à Paris, en 1845.

Voici les premières lignes du récit du Père Marquette, tel que publié par Thévenot en 1681 :

« Je m'embarquay avec le sieur Jolliet, qui avait esté choisi pour conduire cette entreprise, le treize May 1673, avec cinq autres François, sur deux canots d'écorce, avec un peu de bled d'Inde et quelques chairs boucanées pour toute provision. L'on avait eu soin de tirer des Sauvages tout ce qui s'estoit pu tirer de lumière de ces pays, l'on en avait mesme tracé une carte sur leur récit, les rivières y estoient marquées, le nom des Nations que nous devions traverser et les rums de vent que nous devions suivre dans ce voyage.

» La première nation que nous rencontrasmes fut celle de la Folle Avoine. J'entray dans leur rivière pour aller visiter ces peuples, auxquels nous avons presché l'Evangile... »

A partir de ce deuxième alinéa, jusqu'à la fin du récit, la version de l'édition Thévenot est, à très peu de chose près, identique à la version du manuscrit du collège Sainte-Marie, dont nous allons maintenant parler.

Peu de temps avant sa mort, arrivée en 1800, le Père Cazot, le dernier des anciens Jésuites du Canada, fit remettre aux Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, plusieurs documents et objets importants, entre autres un cahier que l'on considérait avec raison comme très précieux, et qui fut rendu aux Pères de la Compagnie de Jésus à leur retour au Canada, en 1842. Ce cahier fait aujourd'hui partie des archives du collège Sainte-Marie, de Montréal. Il contient deux manuscrits bien distincts:

- (a) Le premier, d'une écriture inconnue, commence par le récit du voyage historique accompli par Marquette, Jolliet et leurs compagnons en 1673. Ce récit est du Père Marquette lui-même, mais on y a ajouté une introduction et on l'a divisé par sections avec des titres. Ces additions ne sont pas du Père Marquette (1).
- (b) Le deuxième manuscrit est de l'écriture du P. Marquette lui-même. C'est une « lettre et journal » donnant des détails sur le deuxième et pénible voyage du bon Père au pays des Illinois (1674-75). Le journal est inachevé. La mort arrivait...; le saint et courageux missionnaire allait bientôt expirer sur la rive alors déserte du lac Michigan. Détail touchant : la suscription de cette lettre-journal, écrite aussi par le Père se lit comme suit :

« A mon Révérend Père Le P. Claude Dablon Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus

<sup>(1)</sup> Le premier manuscrit est divisé en trois chapitres. Dans ce qui précède et ce qui suit, il n'est question que du premier chapitre.

## en la Nouvelle-France à Québec ».

puis, en note, au-dessus, de la même écriture : « Lettre et journal de feu P. Marquette » (1).

Revenons au premier manuscrit du cahier conservé au collège Sainte-Marie. Nous avons dit que ce manuscrit, qui donne le récit de la découverte du Mississipi et du pays des Illinois, n'est pas de l'écriture du Père Marquette; nous devons ajouter que le Père Dablon y a fait quelques rares et très courtes corrections. Il y manquait les pages où il était question de la « danse du calumet »; mais comme ces mêmes pages se trouvent dans l'édition Thévenot et ont été citées par le P. Lafiteau et par LaPotherie, il était facile de les reconstituer. C'est ce qu'une main moderne a su faire : de sorte que le manuscrit est maintenant complet, sauf quelques portées de musique, qui se trouvaient dans le manuscrit original et qui font encore défaut.

Les manuscrits du collège Sainte-Marie, ci-haut indiqués, c'est-à-dirc: le récit du Père Marquette où est racontée la découverte du Mississipi, écrit par une main inconnue, et la lettre-journal de 1674-75, écrite par le P. Marquette lui-même, ont été reproduits, avec d'autres pièces, par le Père Félix Martin, ancien recteur du collège Sainte-Marie, à Montréal, dans le deuxième volu-

<sup>(1)</sup> Ce manuscrit a été reproduit par la photographie dans le volume 59 de la publication de monsieur R.-G. Thwaites: The Jesuits' Relations and allied documents.

me des Relations inédites de la Nouvelle-France, édition Douniol; Paris 1861. La reproduction est fidèle; le P. Martin a seulement modernisé l'orthographe dans chaque pièce.

Le Père Dablon n'envoya le récit original du voyage historique du Père Marquette au Provincial de France qu'en 1678, trois ans après la mort de son auteur. C'est probablement cette version que donna Thévenot dans son recueil de documents publié à Paris en 1681.

On s'est demandé si Jolliet et Marquette étaient tous deux chefs officiels de l'expédition de 1673. D'après des textes de Frontenac, de Duchesneau, du Père d'Ablon, de LaPotherie et de Jolliet lui-même, c'est celuici, et celui-ci seul, qui était chargé officiellement du voyage d'exploration de 1673. Le Père Félix Martin, S. J., écrit, à la fin du deuxième volume des *Relations inédites* publiées par Douniol en 1861:

« C'était à M. Jolliet et au Père Marquette que devait revenir la gloire de cette importante découverte (du fleuve Mississipi). M. Jolliet, né à Québec en 1645, et élève des Jésuites, était lié particulièrement avec le P. Marquette. L'un avait été choisi par MM. de Frontenac et Talon pour cette grande entreprise, l'autre y était poussé par le zèle et le désir de conquérir de nouvelles nations à Jèsus-Christ ».

Le Père Tailhan, S. J. (un ancien professeur de l'Université Laval, à Québec), a écrit ce qui suit : « Quelquesuns... ont fait du P. Marquette le chef de l'expédition du Mississipi : c'est une erreur, et Jolliet seul a droit à ce titre, ainsi que le prouvent les témoignages contemporains de Frontenac (1).

A part le récit du P. Marquette, nous avons, pour suivre les explorateurs dans leur voyage historique, les multiples renseignements contenus dans les documents dont voici la liste :

1° Un mémoire du P. d'Ablon, supérieur général des missions de la Compagnie de Jésus, daté, à Québec, du 1er août 1674, et dont une partie est écrite en quelque sorte sous la dictée de Jolliet. L'original de cette pièce se trouve dans les archives du Gèsu, à Rome. Une copie du même mémoire, de l'écriture de Jolliet, est conservée au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Ce document a été publié en 1861, dans les Relations inédites de la Nouvelle-France, édition Douniol, vol. I, pages 193 et suivantes.

2º Une lettre de Jolliet à Frontenac, dont le texte est reproduit sur la « Carte de Jolliet » dont il sera question ci-après.

3° Une autre lettre de Jolliet, écrite de Québec, à la date du 10 octobre 1674, et probablement adressée à Monseigneur de Laval, qui était alors en France. « Cette pièce, signalée par l'abbé Faillon, est tirée des archivee du séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Elle est tout ens tière de la main de Jolliet, et fait suite, sur la même feuille, à la relation de la découverte de la Mer du Sud envoyée par le P. Dablon de Québec, le 1er août (1674)-Cette dernière relation est aussi de l'écriture de Jolliet (2).

(2) Harrisse: « Notes historiques de la Nouvelle-France ».

<sup>(1) «</sup> Mémoire sur les mœurs, contumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale par Nicolas Perrol, avec notes par le R. P. J. Tailhan, de la Compagnie de Jésus », page 289.

4° Une lettre de Frontenac à Colbert, portant la date du 11 novembre 1674. Elle est reproduite avec une annexe par M. Pierre Margry dans le premier volume du recueil de documents, de valeurs bien inégales, intitulé: « Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique Septentrionale ».

5° Une carte dressée par Louis Jolliet en 1674, à son retour du pays des Illinois, intitulée : « Nouvelle découverte de plusieurs nations dans la Nouvelle-France, en l'année 1673 et 1674 ».

Cette carte que nous appellerons « Carte de Jolliet », contient - écrite dans une sorte d'encadrement tracé en forme de tablette qui en fait ressortir le texte - la lettre de Jolliet à Frontenac dont nous avons parlé plus haut. Dressée de mémoire, après l'accident du pied du saut Saint-Louis, elle ne porte pas de degrés de longitude, et les degrés de latitude n'y sont indiqués qu'en marge seulement; cependant, elle est faite avec soin; les bourgades, avec leurs noms propres, les gisements de minerais et de pierres de couleur, les lacs, les rivières, etc., y sont indiqués avec précision. Le pays situé au nord de la rivière des Illinois y est appelé La Frontenacie; le Mississipi y est nommé Rivière Buade; l'Illinois, Rivière Divine ou l'Outrelaise; l'Arkansas, Rivière Bazire... Tout le contour du lac Michigan — même la partie est — y est indigué.

Le titre de cette carte semblerait établir que Jolliet continna ses découvertes en 1674. Le récit du P. Marquette ne parle que de ce qui s'est passé avant la fin de septembre 1673, et la copie du journal de Jolliet laissée au Saut-Sainte-Marie n'ayant pas été retrouvée, — du moins de nos jours, — il est difficile de dire quelles furent ces découvertes qui auraient pu être faites pendant l'hiver de 1673-74 et le printemps de cette dernière année, avant le retour de l'explorateur à Québec.

6° Une autre carte dressée par Jolliet et datée de 1674, que nous appellerons « Carte aux armes de Frontenac», parce que les armes de l'illustre gouverneur y sont dessinées, à l'angle supérieur de gauche.

Cette carte est intitulée: « Carte de la découverte du Sr Jolliet, où l'on voit la communication du Fleuve S. Laurent avec les lacs Frontenac, Erié, Lac des Hurons, et Illinois. Le Lac Frontenac est séparé par un sault de demye lieue du Lac Erié, duquel on entre dans celuy des Hurons, et par une mesme navigation à celuy des Illinois, au bout duquel on va rejoindre la Rivière divine (par un portage de mille pas) qui tombe dans la Rivière Colbert et se décharge dans le Sein Mexique. — 1674 ». Le pays des Illinois y est appelé Colbertie ou Amérique Occidentale, et non plus Frontenacie; le Mississipi y est appelé Rivière Colbert, et non plus Rivière Buade.

Il est probable que c'est cette carte que Frontenac envoya à Colbert avec sa lettre du 11 novembre 1674, ci-haut mentionnée. Elle n'indique pas tout le pays découvert par Jolliet et Marquette: la partie située plus au sud que la rivière Ohio fait défaut, et le tracé même de cette rivière semble avoir été ajouté après coup. L'échelle de la carte se trouve au-dessus de ce tracé.

Une copie de cette pièce importante est conservée à l'Université Laval, à Québec.

7° Un mémoire accompagnant probablement la « Carte aux armes de Frontenac », et qui paraît avoir été écrite presque entièrement par Jolliet. On en trouvera le texte à l'appendice C.

8° Une grande carte avec dessins d'arbres et d'animaux, ayant pour titre, tracé dans un cartouche — : « Carte générale de la France Septentrionale, contenant la découverte du pays des Ilinois faite par le Sieur Jolliet». Dans un deuxième cartouche, cette carte porte la dédicace qui suit : « A Monseign. Monseigneur Colbert, Con-

seiller du Roy en son Conseil Royal, Ministre et Secrétaire d'Etat, Commandeur et Grand Trésorier des ordres de Sa Majesté. Par son très humble, très obéissant et très fidèle serviteur Duchesneau, Intendant de la Nouvelle-France ».

Nous inclinons à croire que cette carte est celle dont il est question dans l'acte de concession de l'île d'Anticosti à Louis Jolliet. Elle serait de 1678. L'université Laval, de Québec, en possède une belle copie.

Grâce à toutes ces pièces et à d'autres sources historiques, de provenances française, canadienne ou américaine, nous pouvons suivre Jolliet et ses compagnons jour par jour, pour ainsi dire, dans leur voyage de découvertes. Nous ne nous y attarderons pas trop cependant, préférant nous en tenir aux principales étapes de cette expédition.

## RÉCIT.

Jolliet passa les cinq premiers mois de l'année 1673 à Michillimakinac ou dans les environs, recueillant des renseignements des Sauvages et dressant, d'après leurs indications, des cartes probables de la partie plus ou moins connue des régions qu'il devait traverser, avec noms de peuples et de bourgades et autres annotations. Son séjour à Michillimakinac lui fournit aussi l'occasion de se familiariser davantage avec la langue huronne, très différente de la langue algonquine, malgré certains points de ressemblance.

La mission de Sainte-Marie, établie sur la rive sud du

saut du même nom, entre le lac Huron et le lac Supérieur, n'était éloignée que de deux ou trois jours de navigation de la mission de Michillimakinac. On y avait fait quelques défrichements, et plusieurs Français y avaient fixé leur résidence. C'est là, sans doute, que Jolliet dut aller recruter les canotiers dont il avait besoin pour compléter son équipage. Il est regrettable que les noms des cinq héros obscurs qui accompagnèrent Jolliet et Marquette dans leur voyage si rempli de difficultés et de périls n'aient pas été conservés. Il est certain cependant que l'un des deux pieux et fidèles canotiers qui furent témoins de la mort du Père Marquette sur la rive solitaire du lac-Michigan, en 1675, faisait partie de l'expédition conduite par Jolliet (1). Ces canotiers étaient Pierre Porteret et Jacques. Lequel des deux partagea les hasards et les dangers du voyage de 1673 ? C'est ce que personne ne peut dire. Il est permis de supposer que Pierre Moreau dit la Taupine, que l'on retrouve en 1675 au pays des Illinois, faisait aussi partie de l'expédition. On a déjà lu les noms de Porteret et de Moreau dit la Taupine dans la liste des Français présents à la cérémonie de la prise de possession du lac Supérieur, le 14 juin 1671.

## DÉPART DES EXPLORATEURS.

<sup>«</sup> Nous ne fûmes pas longtemps à préparer notre équi-

<sup>(1)</sup> Voir « Relations inédites », édition Douniol, vol. II, page 291 et page 318.

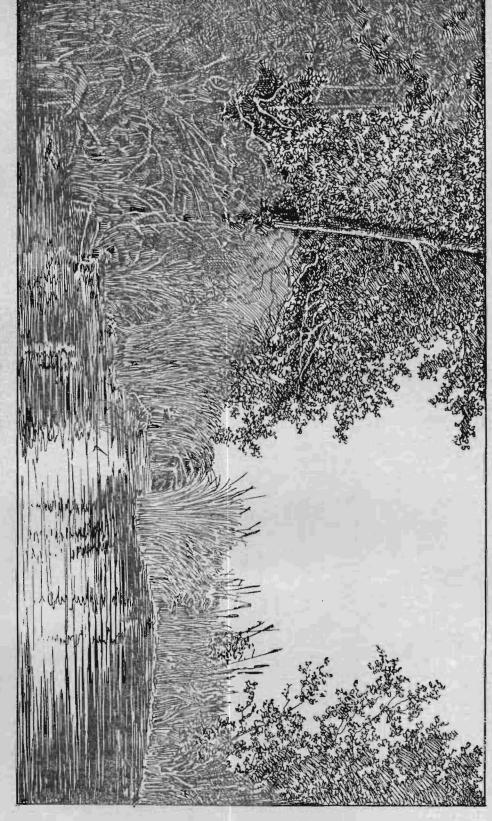
page, dit le P. Marquette, quoique nous nous engageassions en un voyage dont nous ne pouvions pas prévoir la durée; du blé d'Inde avec quelque viande boucanée furent toutes nos provisions, avec lesquelles nons nous embarquâmes sur deux canots d'écorce, M. Jolliet et moi, avec cinq hommes bien résolus à tout faire et à tout souffrir pour une si glorieuse entreprise.

» Ce fut donc le dix-septième jour de mai 1673 (1) que nous partîmes de la Mission de Saint-Ignace, Michillimakinac, où j'étais pour lors ; la joie que nous avions d'être choisis pour cette expédition animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avions à ramer depuis le matin jusqu'au soir ; et parce que nous allions chercher des pays inconnus, nous apportâmes toutes les précautions que nous pûmes, afin que si notre entreprise était hasardeuse, elle ne fût pas téméraire.

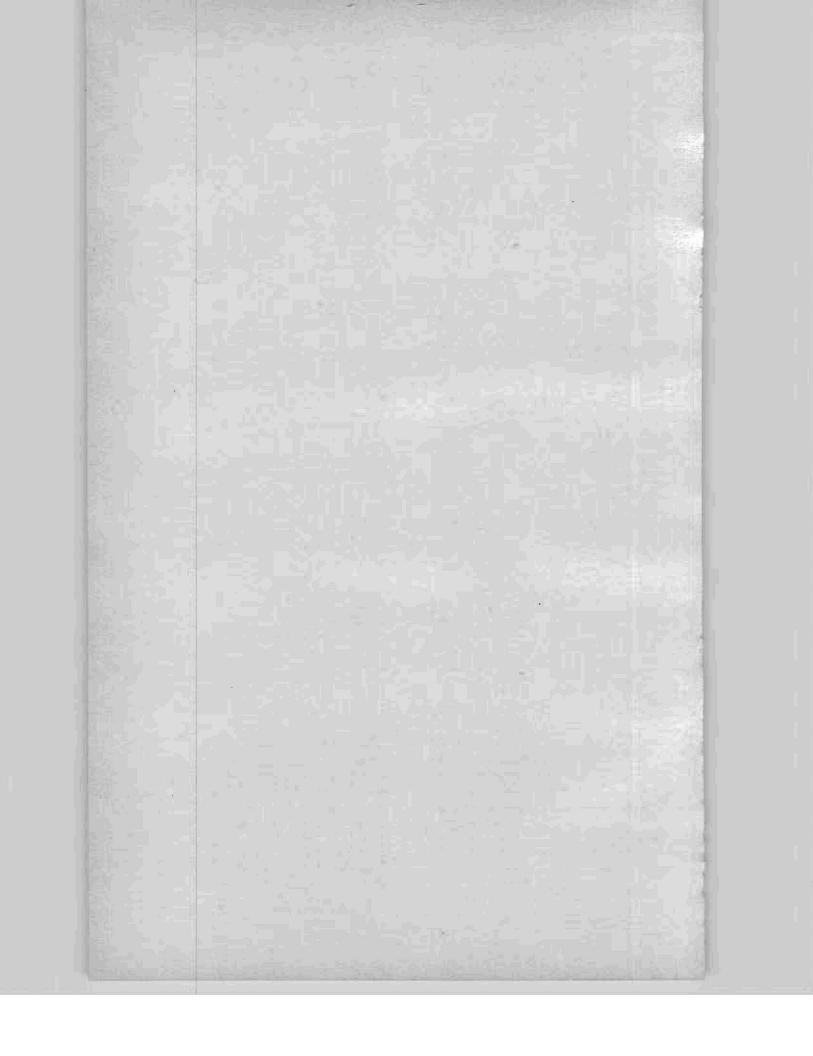
» ... Surtout je mis notre voyage sous la protection de la sainte Vierge Immaculée, lui promettant que si elle nous faisait la grâce de découvrir la grande rivière, je lui donnerais le nom de la Conception, et que je ferais aussi porter ce nom à la première Mission que j'établirais chez ces nouveaux peuples, ce que j'ai fait de vrai chez les Illinois ».

Voilà donc les voyageurs partis, faisant « jouer joyeu-

<sup>(1)</sup> Nous citons ici le texte de l'édition Douniol du récit du P. Marquette; nous croyons cependant que cette date du 17 mai est inexacte. La version Thévenot et le manuscrit du collège Sainte-Marie donnent le 13 mai comme la date du départ de Michillimakinac. Il est vrai que, dans le manuscrit du collège Sainte-Marie, quelqu'un a biffé le chiffre 3 pour le remplacer par un 7; mais rien ne paraît justifier cette substitution.



AU PAYS DE LA FOLLE AVOINE



sement les avirons » sur le détroit de Makinac et cette portion du lac Michigan qui conduit à la baie Verte. Ils entrent bientôt dans la rivière Maloumine (aujourd'hui appelée Menominee), sur le côté ouest de la baie, et se rendent aux bourgades de la nation de la Folle-Avoine, où des missionnaires de la Compagnie de Jésus ont déjà prêché l'Evangile.

La folle avoine qui croît en ce pays, dans les petites rivières, sans qu'il soit besoin de la semer, laisse flotter ses épis à la surface de l'eau. Le grain mûrit ainsi et est recueilli dans les canots par les indigènes, qui portent le nom même de la plante particulière à leur région.

« Les « peuples de la Folle-Avoine » tâchent de dissuader les voyageurs de continuer leur route, et leur disent mille choses effroyables qui ne les ébranlent pas un instant. « Après leur avoir fait prier Dieu et leur avoir donné quelque instruction », le missionnaire se sépare d'eux, et tous les voyageurs se rembarquent dans leurs canots pour se rendre au fond de la baie Verte (appelée alors baie des Puans, comme nous l'avons dit), où les Pères jésuites ont déjà une mission régulièrement établie.

« La baie a environ trente lieues de profondeur et huit de large en son commencement; elle va toujours se rétrécissant jusque dans le fond, où il est aisé de remarquer la marée, qui a son flux et reflux réglé presque comme celui de la mer ».

Marquette fait un peu d'herborisation pendant que

Jolliet fait de l'hydrographie et indique sur sa carte le chemin parcouru.

Les voyageurs quittent la baie pour entrer dans une rivière, très belle à son embouchure et d'une onde tranquille, qui s'y décharge entre deux rives bordées de roseaux. « Elle est pleine d'outardes, de canards, de sarcelles et d'autres oiseaux qui sont attirés par la folle avoine dont ils sont fort friands ».

La rivière devient ensuite difficile; des rochers à fleur d'eau, des courants affolés, des remous imprévus rendent la navigation dangereuse. Mais les canotiers sont habiles; quelques rapides sont heureusement franchis et l'on arrive, le 7 juin, au bourg des Maskoutens, c'est-à-dire des peuples de la Nation du Feu. C'était le centre de la mission appelée « Saint-Jacques de Machkoutench » par le Père Allouëz. Le bourg était alors habité par des Maskoutens, des Miamis et des Kikabous.

« C'est ici, dit le Père Marquette, le terme des découvertes qu'ont faites les Français, car ils n'ont point encore passé plus avant...

» Nous ne fûmes pas plutôt arrivés que nous assemblâmes les anciens, M. Jolliet et moi. Il leur dit qu'il était envoyé de la part de Monseigneur notre Gouverneur pour découvrir de nouveaux pays, et moi de la part de Dieu pour les éclairer des lumières de l'Evangile ».

La place où se tenait la réunion était ornée d'une grande croix où l'on avait suspendu des ex-voto à la mode indienne : des peaux de bêtes entièrement blanches, des ceintures teintes en vermillon, des arcs et des flèches. La situation de la bourgade était très pittoresque, et la foule avide de voir et d'entendre les Français plus pittoresque encore. Jolliet était-il éloquent ?... En tout cas il y avait là tout ce qu'il fallait pour faire naître le mens divinior, le souffle plus divin dont parle le poète.

Jolliet termina son discours en demandant deux guides pour sa route, et en accompagnant sa prière d'un présent. On accorda « très-civilement » les deux guides demandés, et l'ou fit cadeau aux explorateurs d'une natte pour servir de lit.

C'était le 9 juin 1673. Le lendemain, 10 juin, les guides indiens — deux Miamis — prirent place dans les embarcations des voyageurs, « à la vue d'un grand monde, qui ne pouvait assez s'étonner de voir sept Français, seuls, et dans deux canots, oser entreprendre une expédition si extraordinaire et si hasardeuse ».

On n'était plus qu'à quelques semaines, quelques jours peut-être, du mystérieux Meschacébé (1). Il fallait maintenant atteindre la rivière Miskonsing (Wisconsin), laquelle devait, d'après les renseignements recueillis par Jolliet, se jeter dans le grand fleuve.

Les embarcations s'engagèrent dans un pays de petits lacs et de marais au milieu duquel on devait suivre le cours de la rivière appelée depuis Rivière-aux-Renards ou Outagamis. Cette rivière était chargée de folle avoine, et il eût été impossible aux Français d'en reconnaître

<sup>(1)</sup> Mescha Cébé, — Metcha Sibou, — Mitchi Sibi, — Michi Sipi, — Mississipi : — Grande Rivière. Dans le mot Meschacébé, il faut prononcer le ch doux, comme le sh anglais.